

ASSEMBLEE NATIONALE

22 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

SOUS-AMENDEMENT

N° 345

présenté par
MM. DOSÉ, TOURTELIER, BROTTES, HABIB, DUCOUT, Mmes PERRIN-GAILLARD,
DARCIAUX, MM. COHEN, BATAILLE, GAUBERT, LE DÉAUT
et les membres du groupe Socialiste

à l'amendement n° 84 de la commission des affaires économiques

à l'ARTICLE PREMIER QUINQUIES

Après le mot : « saurait », rédiger ainsi la fin de la dernière phrase du troisième alinéa de cet amendement :

« dispenser quelque pays européen que ce soit de se doter d'une capacité de production minimum. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.